

Halte aux clichés, parlons données !

Locations saisonnières VS Logements et résidences principales en France.

Le Syndicat des professionnels de la Location Meublée en partenariat avec la société Transparent présente une étude inédite en France.

Sur tout le territoire le logement est un sujet de préoccupation important en particulier dans les zones tendues.

Cependant, les raccourcis sont encore trop souvent employés pour tenter de trouver des responsables à cette tension.

Aussi, le SPLM, devant le manque de données disponibles a souhaité une étude à l'échelle Nationale afin de revoir la place des Locations Saisonnières face aux logements et résidences principales. Les données ont été compilées et sont visibles ci-après :

<https://datawrapper.dwcdn.net/MZomz/4/>

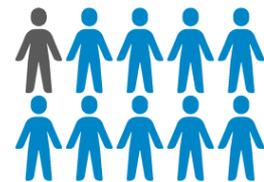
Zone tendue (plus de 50 000 habitants)



Dans les zones tendues les locations de saisonnières représentent en moyenne seulement 1.6% de la totalité des logements et résidences principales (1.8% à Paris, 1.2% à Lyon, 0.9% à Toulouse, 1% à Strasbourg etc.).

Zones Balnéaires et Montagne

Les villes balnéaires ou de montagnes ont historiquement en France des taux de locations de vacances élevés par rapport aux habitants à l'année, cependant la moyenne nationale est sous la barre des 10%.



Quelques exceptions subsistent dans des villes ayant une forte dépendance à la saisonnalité et dont l'économie repose essentiellement sur le tourisme.

Le SPLM rappelle que les professionnels et particuliers proposant des biens en location saisonnière participent activement au rayonnement touristique de nos régions, mais également à la création d'emplois et le développement des commerces locaux.

La **France** est la première destination **touristique** mondiale en termes de visiteurs accueillis, avec près de 90 millions de touristes internationaux en 2019, et la 3ème destination pour les recettes générées par ce **tourisme** international.



Il est donc important de proposer une offre d'hébergement pour répondre aux différents besoins.

Le SPLM appelle à plus de concertation avec les professionnels de la location saisonnière

Sources :

Logements résidences principales : INSEE 2018, villes de plus de 7500 habitants :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5395856?sommaire=5395912>

Locations de vacances :

Les données (biens) se réfèrent à des propriétés entières, à l'exclusion des hôtels, des auberges, des gîtes et des appartements, répertoriées sur Airbnb, Booking.com, VRBO et TripAdvisor. Les biens sont dé-doublonnés.



A propos de Transparent :

Transparent favorise une prise de décision efficace dans le secteur de la location à court terme grâce à des informations commerciales provenant de 42 millions d'annonces Airbnb, Booking.com et VRBO dans le monde.

Les principaux gestionnaires immobiliers, DMO, hôtels, OTA et bien d'autres utilisent nos données et nos solutions d'analyse inégalées pour élaborer leur stratégie et optimiser leurs performances. <https://seetransparent.com/fr/>



A propos du SPLM :

Depuis 2010, le SPLM fédère les Professionnels de la Location Meublée.

Syndicat des Professionnels
de la Location Meublée

Le SPLM réunit des sociétés françaises créée depuis 1992, experts dans la location de vacances (location saisonnière, location touristique, location de meublés de tourisme) et aussi dans la location temporaire et de plus longues durées).

Le SPLM est un espace de rencontres et d'échanges avec objectif d'aider ses membres à se développer et défendre ensemble une certaine idée du tourisme.

Nos adhérents sont basés à travers toute la France et font vivre et rayonner nos territoires grâce à leurs activités. <https://www.splm-france.fr>